

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/12/16/2014014997/justel>

Dossier numéro : 2014-12-16/25

Titre

16 DECEMBRE 2014. - Arrêté royal fixant le cadre linguistique du Service public fédéral Mobilité et Transports pour les premier et deuxième degrés de la hiérarchie de la Direction générale Navigation

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 04-08-2021 inclus.

Source : MOBILITE ET TRANSPORTS

Publication : Moniteur belge du 15-01-2015 page : 1590

Entrée en vigueur : 15-01-2015

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2021-07-21/06, art. 2, 002; En vigueur : 04-08-2021>